

Informatique et vie quotidienne de l'hépatogastroentérologue (HGE)

S O M M A I R E

- **Introduction**
- **L'agenda**
- **La consultation**
- **La réception des résultats biologiques**
- **La sauvegarde**
- **La comptabilité**
- **La télétransmission**

Vous retrouverez sur le site du Synmad dans la rubrique **publication**, plusieurs informations complémentaires comme des fiches, circulaires ministérielles, décrets ... Ceci sur indiqué dans la fiche par : (📍)

<http://www.synmad.com>

Pour toutes correspondances ou informations complémentaires, vous pouvez joindre le rédacteur de la fiche René Lambert par e-mail :

lambert@iarc.fr

Directeur de la publication : Jean-François Rey.

Rédacteurs en Chef : Philippe Houcke, Jacques Corallo

INTRODUCTION

L'informatique a fait son entrée dans les cabinets médicaux des hépatogastroentérologues. Ce dont nous rêvions, il y a 20 ans, est désormais une réalité. Comment se passer des possibilités :

- d'un agenda électronique qui peut être synchronisé entre le cabinet et un établissement de soins privés,
- un dossier médical informatisé,
- enfin la télétransmission qui devrait, dans le cadre de la réforme de la sécurité sociale être enfin rénumérée à son juste prix puisque nous effectuons un travail pour les caisses d'assurance maladie.

Les deux points les plus importants restent la tenue de l'agenda de l'hépatogastroentérologue avec toutes ses possibilités actuelles de flexibilité, de connexion avec d'autres outils tels les PDA que nous conservons dans notre poche. Le dossier médical va bien au-delà du simple compte-rendu d'examens, c'est un outil flexible permettant de conserver tous les éléments pertinents, d'y inclure les examens paracliniques, de biologie, de radiologie mais également d'éditer des lettres, des ordonnances de bonne qualité, ce qui évite de plus de se faire taxer d'illisibilité, les médecins ayant, par mauvaise habitude, une écriture peu lisible pour les patients, voire les pharmaciens.

Nous avons voulu à travers cette fiche résumer l'essentiel de ce que l'informatique nous apporte au quotidien en sachant qu'il faut toujours privilégier les besoins et la pratique de l'hépatogastroentérologue aux désirs et aux projets parfois trop complexes des informaticiens.

L'informatique doit être au service du médecin. ■



**SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS FRANÇAIS
SPÉCIALISTES DE L'APPAREIL DIGESTIF**

79, rue de Tocqueville • 75017 PARIS
Tél. : 01 44 29 01 30 ou 01 44 29 01 23 • Fax : 01 40 54 00 66
www.synmad.com • E-mail : Synmad@wanadoo.fr

L'agenda

L'agenda est l'outil le plus important pour le médecin le quel, dans la plupart du temps, est géré par la secrétaire.

L'agenda informatisé rend le planning du médecin clair et cohérent. Intégré dans un cabinet de groupe, cet agenda informatisé peut-être en plus géré à distance (par un secrétariat téléphonique, par exemple) ou

consulté en temps réel par le médecin lors de ses déplacements en clinique, et ceci grâce à l'ADSL.

La secrétaire pourra ainsi faire des recherches par : nom du médecin, mais aussi créneaux d'urgence, début ou fin de consultation, jour de la semaine, type de consultation, à combien de jours, ... ■

La Consultation

La consultation est composée des rubriques classiques comme les antécédents personnels et familiaux ou les allergies du patient et, des rubriques spécifiques à la spécialité.

L'historique du patient permettra de visualiser les consultations précédentes, les bilans complémentaires effectués et les courriers écrits.

La rédaction de l'ordonnance doit se faire de façon automatisée à l'aide d'une base de données médicale régulièrement mise à jour (Vidal, Claude Bernard) avec différentes fonctions comme recherche d'interactions médicamenteuses, calcul du coût et proposition d'une solution générique moins chère, ordonnances types, historique des prescriptions par patient...

Des ordonnances types doivent être réalisées à l'avance (prédéfinies comme Modèle) par exemple la préparation à la coloscopie. Ces ordonnances peuvent évidemment être modifiées et complétées en fonction de chaque cas et elles peuvent comporter des conseils associés qui sont souvent fastidieux à écrire manuellement.

La prescription d'un examen complémentaire concerne les examens endoscopiques et échographiques et le logiciel doit éditer automatiquement, au nom du patient, les recommandations, régimes et ordonnances nécessaires à la réalisation de l'examen ainsi que sa feuille de rendez-vous.

La rédaction d'un courrier aux correspondants est une activité importante et il est essentiel que le logiciel intègre un traitement de texte performant. L'utilisation de lettres types permettra là aussi un gain de temps de secrétariat par exemple pour des situations assez stéréotypées comme la réalisation d'une coloscopie pour antécédents familiaux ... Un modèle de lettre est pré rédigé et le logiciel assure la mise en page en intégrant le nom du patient et les coordonnées du médecin correspondant ; il ne reste plus alors qu'à imprimer la lettre, après avoir éventuellement apporté quelques modifications, si nécessaire.

La rédaction de certificats doit se faire à l'aide de modèles pré définis qui permettra une rédaction rapide de la plupart des certificats courants. ■

La réception des résultats biologiques

La réception de résultats biologiques peut se faire de plusieurs façons, soit d'une manière classique, c'est-à-dire par lettre soit, par l'informatique.

Au niveau de l'informatique, la réception des résultats peut se faire par emails, disquettes... Les logiciels et les laboratoires proposent trois différentes façon de crypter les résultats biologiques lors de l'envoi : Apicrypt, PGP et HPRIM.net, ceci permet ainsi d'intégrer les résultats de façon structurée dans le dossier patient.

Une fois ce paramétrage réalisé, les messages reçus sont affichés après décryptage dans une boîte de réception avec les informations du patient (Nom, Prénom, IPP, Date de naissance, Adresse), permettant au médecin de consulter les résultats comme lorsqu'il ouvre son courrier ; ces résultats peuvent être ensuite automatiquement rangés dans le dossier du patient, ce qui représente un gain en terme de travail administratif considérable. ■

La sauvegarde

La sauvegarde comme toute activité informatique est essentielle et ceci, particulièrement, si le dossier-papier a été abandonné. Elle peut se faire de différentes façons grâce

à l'utilisation d'un disque dur externe ou d'un CD-R ou encore d'un DVD-R. La sauvegarde doit se faire régulièrement, elle peut être aussi faite en fonction des besoins automatisés. ■

La comptabilité

Les fonctions comptables du logiciel doivent fournir plusieurs niveaux de possibilités.

Elle doit permettre une gestion des impayés : chaque consultation ou acte technique doit générer une fiche comptable avec son mode de paiement. Les actes réglés secondairement par un organisme extérieur (CPAM, CMU, Clinique, Article 115...) doivent ensuite pouvoir

être saisis rapidement afin de pouvoir retrouver les actes impayés qui peuvent nécessiter une relance auprès de l'organisme concerné.

En ce qui concerne les actes réglés directement, le mode de paiement doit permettre en fin de journée ou après plusieurs jours, d'éditer un bordereau de remise de chèques automatiquement à partir du logiciel. ■

La télétransmission 🌐

C'est une question que tout hépato-gastro-entérologue se pose à l'heure où la télétransmission est rendue obligatoire, même si de nombreux médecins spécialistes sont encore réticents pour des raisons justifiées à la fois syndicales et d'insuffisance de prise en charge financière du service rendu à l'assurance maladie. Dans tous les cas, le professionnel de santé doit demander sa carte CPS à sa caisse.

Le tronc commun pour pouvoir télétransmettre est :

- Un lecteur de carte sésame vitale,
- Un progiciel (agrée par le CNDA Minitel 3614 code CNDA ou www.cnamts.fr),
- Un fournisseur de télétransmission (compatible avec le progiciel). ■